

# IA - Les codes de bonne pratique (article 56 AI Act)

écrit par Marine de la Clergerie | 07/04/2025

**Pourquoi des codes de bonnes pratiques ?** Ces codes vont permettre aux fournisseurs de modèles d'IA à usage général de démontrer qu'ils respectent les obligations qui leur incombent au titre du règlement sur l'intelligence artificielle.

## Les projets de codes de bonnes pratiques

- [11.03.2025](#). Commission Européenne. Publication du 3<sup>ème</sup> projet de code de bonnes pratiques sur l'IA à usage général
- [19.12.2025](#). Commission Européenne. Publication du 2<sup>ème</sup> projet de code de bonnes pratiques sur l'IA à usage général
- [14.11.2024](#). Commission Européenne. Publication du 1<sup>er</sup> projet de de code de bonnes pratiques sur l'IA à usage général
- [30.09.2024](#). Commission Européenne. Élaboration du 1<sup>er</sup> code de pratique général sur l'IA.

## Références

- Article 56 de l'[AI ACT](#)
- [Site web interactif](#) sur le projet

**Contact:** Marine de la Clergerie ([contact@mdc-avocat.fr](mailto:contact@mdc-avocat.fr), [www.mdc-avocat.com](http://www.mdc-avocat.com), [Consultation](#), [LinkedIn](#)), Avocat au Barreau de Toulouse, spécialiste en Droit du numérique et des communications, avec la qualification spécifique Droit des données à caractère personnel.